



Administratifs de l'UNSa



Groupe permanent intersyndical équipe de direction/Conseil général de l'Aisne

19/02/2015

Etaient présents pour le CG02 :

deux DGA : messieurs Philippe DAMARIN (DGA patrimoine) et Pierre CAURIER (DGA aménagement du territoire)
Madame LANGLOIS (directrice de l'Education)
Monsieur MOUFLE (direction de L'Education)
2 représentants du syndicat ID
4 représentants du SNPDEN
2 représentants d'A&I (Pascal Scoth- Carole Lascoux)

Voici une synthèse des discussions :

1- Mutualisation des achats

Exemple : pour les denrées pour les 42 restaurations autonomes du département

Cela représente 12000 à 15000 repas jour, soit environ 2 millions de repas par an et un budget avoisinant les 4 millions d'euros.

Objectifs :

- améliorer le qualitatif
- sécuriser les engagements (code des marchés)
- négociation des tarifs.

2- Tarifs 2016

On est arrivé à une harmonisation des tarifs sur le département.

Problème soulevé : la différence de tarifs entre les contrats aidés et les personnels collectivités locales :

3.05€ pour les premiers et 2.86€ pour les suivants.

Le CG02 va y réfléchir.

Problème des cuisines centrales qui entraînent des tarifs différents pour les élèves.

Problème urgent sur le chaunois :

Le lycée Jean Macé n'accueillera plus les élèves du collège Victor Hugo dès la rentrée prochaine.

Une situation d'externalisation des repas est envisagée.

Nous nous indignons sur ce choix en rappelant une des priorités fixées par le CG : le qualitatif.

Les DGA rétorquent que, dans le cas présent, le financier l'emporterait sur tout le reste.

Madame la principale de Jacques Cartier, présente, se propose d'accueillir les élèves de Victor Hugo.

Le DGA précise qu'un autre problème est à prendre en considération : le lycée Gay Lussac n'accueillera plus les

primaires dès la prochaine rentrée. Par conséquent, le CG02 et la mairie de Chauny envisagent une solution commune, ce qui met à mal la proposition de Jacques Cartier (capacité d'accueil).

Un financement 1/3 2/3 est prévu. 2/3 pour le CG02 bien sûr.

3- Concessions de logement

Objectif : amélioration du traitement des demandes.

Fiche synthétique pour les NAS

Convention type pour les COP présente sur la plateforme du CG (trop peu utilisée)



« C'est protéger, s'opposer mais aussi proposer »



Administratifs de l'UNSA



Les demandes arrivent trop tardivement au CG.

Explications données par les syndicats :

-lenteur des services des Domaines

- échéances électorales pour les membres élus au Conseil d'Administration.

4- Utilisation des locaux hors temps scolaire.

Convention type sur la plateforme CG

Etre vigilant sur les délais de demande.

5- Entretien annuel des agents.

Dernière année pour la notation –

Uniquement entretien professionnel pour 2016

6- Installations sportives

Les conventions signées ne sont pas exhaustives. (jours et horaires à préciser - important dans le cas d'accidents)

Fin de la réunion 17h15

Le secrétaire départemental Aisne A&I/UNSA

Pascal Scoth



« C'est protéger, s'opposer mais aussi proposer »